

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur les
conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

Procès-verbaux des séances des 21 et 22 janvier, des 11, 12,
18, 19 et 20 février 2014

et

Observations, conclusions et recommandations

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2322-20160609**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 21 JANVIER 2014.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 22 JANVIER 2014	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 11 FÉVRIER 2014	7
AUDITIONS (suite)	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 12 FÉVRIER 2014.....	10
AUDITIONS (suite)	11
CINQUIÈME SÉANCE, LE MARDI 18 FÉVRIER 2014	13
AUDITIONS (suite)	15
SIXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 19 FÉVRIER 2014	17
AUDITIONS (suite)	18
SEPTIÈME SÉANCE, LE JEUDI 20 FÉVRIER 2014.....	20
AUDITIONS (suite)	21
REMARQUES FINALES	21

Annexes

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus
- III. Procès-verbaux des séances de travail des 14 mai, 6 juin, 20 août, 3 octobre, 20 novembre, 5 décembre 2013 et du 18 février 2014, 4 et 11 juin, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre 2015, 7 avril et 7 juin 2016
- IV. Rapport

Première séance, le mardi 21 janvier 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal :

M^{me} Danielle McCann, présidente-directrice générale

M. Patrick Murphy-Lavallée, directeur des programmes-services

M^{me} Lydia Ingenito, directrice adjointe, Programme de soutien aux proches aidants

M^{me} Maryse Beaumier-Robert, agente d'information à la direction des affaires institutionnelles et des ressources humaines

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean :

M^{me} Martine Couture, présidente-directrice générale

M^{me} Julie Labbé, directrice des ressources humaines

M. Yvan Roy, directeur de la qualité et des services sociaux

M. Michel Martel, directeur des ressources réseau

M. Michel Côté, agent de planification et programmation

Association des établissements en réadaptation de déficience physique du Québec :

M. Luc M. Malo, président
M^{me} Anne Lauzon, directrice générale
M. Pierre-Paul Milette

Association des établissements privés conventionnés :

M. Guy Joly, président
M^{me} Martine Castonguay, directrice générale
M. Danny MacDonald, trésorier

Fédération professionnelle des préposés aux bénéficiaires du Québec :

M. Michel Lemelin, président-directeur général
M. Daniel Gagnon, gérontologue

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

M^{me} Régine Laurent, présidente
M^{me} Michèle Boisclair, première vice-présidente
M^{me} Julie Martin, conseillère syndicale
M^{me} Brigitte Doyon, conseillère syndicale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 35, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Proulx (Sainte-Rose) et M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

À 10 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

À 11 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec.

À 12 h 40, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 00, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des établissements privés conventionnés.

À 14 h 59, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération professionnelle des préposés aux bénéficiaires du Québec.

À 15 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

À 16 h 55, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 22 janvier 2014, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 21 janvier 2014

Deuxième séance, le mercredi 22 janvier 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centre d'hébergement du centre-ville de Montréal :

M. Jean-Denis Bilodeau, coordonnateur

M^{me} Hélène Larochelle, directrice de l'hébergement au CSSS Jeanne-Mance

Centre d'hébergement Villa Bonheur :

M^{me} Caroline Brodeur, coordonnatrice d'établissement

M^{me} Martine Gendron, directrice du programme de la personne hébergée

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées :

M. Louis Plamondon, président

M. Jean-Claude Paquet

M^{me} Simone Boucher

Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic :

M^{me} Lyne Parent, présidente

M. Normand Bérubé, premier vice-président

M. Gilbert Vachon, collaborateur au dossier CHSLD

M. Martin Lanouette, coordonnateur aux communications publiques

Confédération des syndicats nationaux :

M. Jean Lacharité, vice-président

M. Guy Laurion, vice-président, Fédération de la santé et des services sociaux

M^{me} Anne Pineau, adjointe au comité exécutif

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 33, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Centre d'hébergement du centre-ville de Montréal.

À 10 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Centre d'hébergement Villa Bonheur.

À 11 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

À 12 h 28, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 01, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic.

À 15 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 15 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 11 février 2014, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 22 janvier 2014

Troisième séance, le mardi 11 février 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau)

M. Villeneuve (Berthier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

CHSLD St-Jean-Eudes :

M^{me} Clémence Boucher, directrice

Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec :

M^{me} Nathalie Poulin, coordonnatrice

M. Marcel Lebel, Table de concertation des personnes âgées du Bas-St-Laurent

Regroupement québécois des résidences pour aînés :

M. Yves Desjardins, président-directeur général

M. Paul Arbec, membre du conseil d'administration

Conseil pour la protection des malades :

M^e Paul G. Brunet, président

Conseil québécois des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres :

M^{me} Diane Heffernan, présidente

M. Steve Foster, directeur général

Commission de la santé et des services sociaux des Premières-Nations du Québec et du Labrador :

M. Malik Kistabish, président du conseil d'administration

M^{me} Marjolaine Sioui, directrice générale

M^{me} Sophie Picard, gestionnaire des services de santé

M^{me} Kathleen Jourdain, agente de programme aux soins continus

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le CHSLD St-Jean-Eudes.

À 11 h 00, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec.

À 11 h 52, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Regroupement québécois des résidences pour aînés.

À 17 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil pour la protection des malades.

À 17 h 54, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Conseil québécois des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres.

À 20 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

À 21 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 12 février 2014, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 11 février 2014

Quatrième séance, le mercredi 12 février 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau)

M. Villeneuve (Berthier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Réseau FADOQ :

M. Maurice Dupont, président

M. Danis Prud'homme, directeur général

M^{me} Caroline Bouchard, attachée politique

Regroupement provincial des comités des usagers :

M. Claude Ménard, président

M. Pierre Blain, directeur général

Curateur public du Québec :

M. Normand Jutras, curateur public

M. Pierre Berger, directeur des politiques et du développement

M^{me} Claire Loubier, curatrice déléguée à la direction territoriale Sud

M^{me} Véronique Dupras, curatrice déléguée à la direction territoriale de Montréal
M^{me} Céline Cazes, curatrice déléguée à la direction territoriale Est
M. Pierre Lamarche, directeur général des services aux personnes et directeur par intérim des technologies de l'information

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

M^e Jacques Frémont, président
M^e Daniel Carpentier, directeur adjoint à la recherche
M^e Claire Bernard, conseillère juridique

D^{re} Catherine Vanasse

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 05, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Réseau FADOQ.

À 12 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Regroupement provincial des comités des usagers.

À 12 h 55, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 09, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Curateur public du Québec.

À 16 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

À 16 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend D^{re} Catherine Vanasse.

À 17 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 17 minutes.

L'audition se poursuit.

À 17 h 59, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 18 février 2014, à 10 heures.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 12 février 2014

Cinquième séance, le mardi 18 février 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau)

M. Villeneuve (Berthier)

Autre député présent :

M. Reid (Orford)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux :

M^{me} Diane Lavallée, directrice générale

M. Jean-Paul Cadieux, deuxième vice-président

M^{me} Sonia Bélanger, directrice générale du CSSS du Sud-Ouest Verdun

M. Mario Morand, directeur général du CSSS du Haut-Saint-François et du CSSS des Sources

Centre hospitalier gériatrique Maimonides :

- M^{me} Barbra Gold, directrice générale
- M^{me} Rosalie Dion, directrice des soins et des services cliniques
- M. Jacques Labrecque, directeur des ressources humaines
- M^{me} Karen Flam, directrice de la Fondation

Ordre professionnel des diététistes du Québec :

- M^{me} Anne Gagné, présidente
- M^{me} France Bernatchez, diététiste-nutritionniste et administratrice

Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec :

- M^{me} Lucie Tremblay, présidente-directrice générale
- M^{me} Ginette Bernier, vice-présidente
- M^{me} Madeleine Lauzier, directrice-conseil
- M^{me} Charlène Joyal, conseillère cadre en soins infirmiers à l'Hôpital Jeffrey Hale-Saint Brigid's et présidente du Comité jeunesse

Fédération québécoise du loisir en institution :

- M^{me} Lise Charbonneau, présidente
- M^{me} Anne-Louise Hallé, directrice générale
- M^{me} Louise Poirier, administratrice

Vérificateur général du Québec :

- M. Michel Samson, vérificateur général par intérim
- M^{me} Marie-Claude Ouimet, directrice principale en vérification de l'optimisation des ressources
- M^{me} Carole Bédard, directrice de vérification
- M^{me} Josée Bellemare, chargée de projet

Société canadienne de la sclérose en plaques :

- M. Louis Adam, directeur général, Division du Québec
- M^{me} Nadine Prévost
- M. Serge Loiselle

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 02, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

À 10 h 03, la Commission entend l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux.

À 11 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Centre hospitalier gériatrique Maimonides.

À 11 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 39, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

À 16 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

À 17 h 11, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération québécoise du loisir en institution.

À 17 h 57, la Commission suspend ses travaux afin de se réunir en séance de travail.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Vérificateur général du Québec.

Il est convenu de permettre à M. Reid (Orford) de participer à la séance.

L'audition se poursuit.

À 20 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Société canadienne de la sclérose en plaques.

À 21 h 25, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 19 février 2014, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 18 février 2014

Sixième séance, le mercredi 19 février 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau)

M. Villeneuve (Berthier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des dentistes du Québec :

D^r Barry Dolman, président

M^e Caroline Daoust, directrice générale

D^r André Lavallière, dentiste-conseil auprès de la Direction de santé publique de l'Estrie

D^r Christian Caron, Directeur fondateur du Centre d'excellence pour la santé buccodentaire et le vieillissement

Fédération québécoise des sociétés Alzheimer :

M^{me} Lise Lalande, directrice générale, Société Alzheimer de Laval

M^{me} Ginette Labrosse

Protecteur du citoyen

- M^{me} Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen
- M. Michel Clavet, conseiller expert, Santé et services sociaux au vice-protectorat, prévention et innovation
- M. Nicolas Rousseau, délégué aux enquêtes en santé et services sociaux, Soutien à l'autonomie des personnes âgées

Office des personnes handicapées du Québec :

- M^{me} Sylvie Tremblay, directrice générale
- M^{me} Anne Bourassa, directrice de l'intervention nationale
- M^{me} Noée Murchison, conseillère à l'intervention nationale

Institut canadien-polonais du bien-être :

- M. George Pajuk, président du conseil d'administration
- M^{me} Monika Szpotowicz, directrice générale
- M. Georges Tormen, directeur général par intérim
- M^{me} Violetta Sikora, directrice des soins infirmiers
- M^{me} Frances Sztuka, présidente de la Fondation

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 37, M^{me} Proulx (Sainte-Rose) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

À 11 h 39, la Commission entend l'Ordre des dentistes du Québec.

M. Bergman (D'Arcy-McGee) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 12 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer.

À 12 h 56, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Protecteur du citoyen.

À 16 heures, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Office des personnes handicapées du Québec.

À 16 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut canadien-polonais du bien-être.

À 17 h 47, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 20 février 2014, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 20 février 2014

Septième séance, le jeudi 20 février 2014

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne), porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M. Richer (Argenteuil)

M. Villeneuve (Berthier)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M. Jean-Pierre Ouellet, vice-président

M. Benoît Hamilton, Syndicat québécois des employées et employés de service

M. Pierre-Guy Sylvestre, Syndicat canadien de la fonction publique

D^{re} Marie-Andrée Bruneau, directrice, division de gériopsychiatrie, Université de Montréal et D^{re} Nancy Vasil, gériopsychiatre, Hôpital Maisonneuve Rosemont

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

À 11 h 31, la Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

M^{me} Proulx (Sainte-Rose) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

M. Bergman (D'Arcy-McGee) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 12 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend D^{re} Marie-Andrée Bruneau et D^{re} Nancy Vasil.

À 13 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus.

REMARQUES FINALES

M^{me} Daneault (Groulx), M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) et M. Bolduc (Jean-Talon) font des remarques finales.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M^{me} Proulx (Sainte-Rose) et M. Bergman (D'Arcy-McGee) font des remarques finales.

À 13 h 24, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 20 février 2014

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	005M
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean	003M
Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec	001M
Association des établissements privés conventionnés	002M
Association québécoise de défense des droits des retraités et des préretraités	007M
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic	010M
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux	024M
Bruneau, D ^{re} Marie-Andrée	
Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal	006M
Centre d'hébergement Villa Bonheur	
Centre Gériatrique Maimonides Donald Berman	014M
CHSLD St-Jean-Eudes	016M
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	021M
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	018M
Confédération des syndicats nationaux	008M
Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec	013M
Conseil pour la protection des malades	020M
Conseil québécois des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenre	023M
Curateur public du Québec	017M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	031M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	009M
Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec	004M

Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer	
Fédération québécoise du loisir en institution	015M
Institut canadien-polonais du bien-être inc.	012M
Office des personnes handicapées du Québec	029M
Ordre des dentistes du Québec	033M
Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec	030M
Ordre professionnel des diététistes du Québec	027M
Protecteur du citoyen	032M
Regroupement provincial des comités des usagers	022M
Regroupement québécois des résidences pour aînés	025M
Réseau FADOQ	028M
Société canadienne de la sclérose en plaques - Division Québec	019M
Vanasse, D ^{re} Catherine	
Vérificateur général du Québec	026M

ANNEXE II

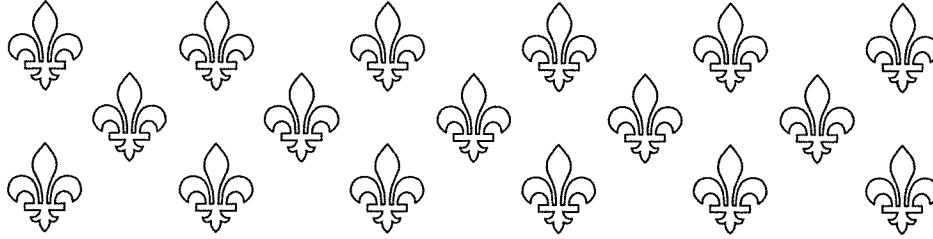
**Liste des mémoires des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus

Centrale des syndicats du Québec	034M
Association des dentistes de santé publique du Québec	011M

ANNEXE III

**Procès-verbaux des séances de travail
des 14 mai, 6 juin, 20 août, 3 octobre, 20 novembre, 5 décembre 2013 et 18 février 2014,
4 et 11 juin, 24 septembre, 22 octobre et 19 novembre 2015, 7 avril et 7 juin 2016**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du mardi 14 mai 2013

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un
mandat d'initiative

Séance de travail du mardi 14 mai 2013

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président
M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M. Richer (Argenteuil)
M. Roy (Bonaventure)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre députée présente :

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)

Autres personnes présentes :

M. Robert Bellefleur, attaché politique, cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec
M. Cyril Malouet, conseiller politique, cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
M. Éric R. Mercier, conseiller politique, cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 09, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

ORGANISATION DES TRAVAUX

Il est convenu de permettre à M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Bellefleur, M^{me} Joncas Boudreau, M. Malouet, M. Mercier et M^{me} Perron d'assister à la séance de travail.

M. le président informe les membres des correspondances reçues de la part de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic.

À la demande de M. le président, M^{me} Vallée (Gatineau) et M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) présentent leur demande de mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (annexe II).

Une discussion s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

M^{me} Vallée (Gatineau) propose la motion suivante :

QU'EN vertu de l'article 149 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse d'un mandat d'initiative portant sur les

conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Après discussion, la motion est adoptée à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Une discussion s'engage sur l'organisation du mandat.

Il est convenu de débiter ce mandat à la reprise des travaux parlementaires au mois de septembre 2013.

Après discussion, il est convenu que le comité directeur se réunira pour planifier l'organisation du mandat, pour préparer une proposition de modalités ainsi qu'une liste des témoins potentiels. Par la suite, la Commission se réunira en séance de travail pour en discuter.

À 11 h 21, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail sur un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Cédric Drouin

Lawrence S. Bergman

CD/cv

Québec, le 14 mai 2013

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la santé et des services sociaux

SÉANCE DE TRAVAIL

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative

Le mardi 14 mai 2013

Salle RC.161 de l'hôtel du Parlement

10 heures à 11 heures

ORDRE DU JOUR

1. Demande de mandat d'initiative
2. Divers

Québec, le 10 mai 2013

ANNEXE I

Demande de mandat d'initiative



SEC.COM. 1MAY13 17:08

Stéphanie Vallée
Députée de Gatineau

Québec, le 1^{er} mai 2013

*Monsieur Lawrence S. Bergman
Président de la Commission de la santé
et des services sociaux
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec), G1A 1A3*

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, je souhaite proposer aux membres de la Commission de la santé et des services sociaux et au nom de ma collègue, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne et porte-parole pour les aînés, de se saisir prioritairement d'un mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Sans vouloir présumer de la décision de la commission, je tiens dès maintenant à vous préciser que nous souhaiterions que les auditions publiques puissent être tenues dans l'enceinte du Parlement et également à l'extérieur des édifices de l'Assemblée nationale.

Enfin, auriez-vous l'obligeance de bien vouloir convoquer dans les meilleurs délais une séance de travail de la Commission de la santé et des services sociaux, afin que les membres de ladite commission puissent échanger et statuer sur cette demande.

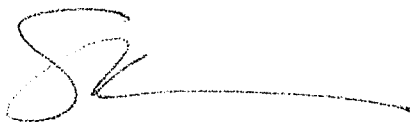
...2

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.117
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-5980
Télécopieur : 418 528-5668

Bureau de circonscription
224, rue Principale Sud
Maniwaki (Québec) J9E 1Z9
Téléphone : 819 441-2626
Tél. sans frais : 1 866 315-0237
Télécopieur : 819 441-1793
svallee-gati@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
490, route 105
Suite 250
Chelsea (Québec) J9B 1L2
Téléphone : 819 827-5848
Télécopieur : 819 827-4020

*Vous remerciant du suivi que vous porterez à la présente, je vous prie de recevoir,
Monsieur le Président, mes salutations distinguées.*

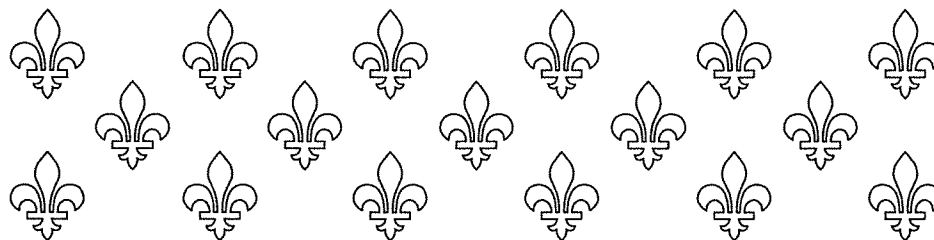
A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line that tapers off to the right.

*Stéphanie Vallée
Députée de Gatineau*

*c.c. Mme Suzanne Proulx, Vice-présidente de la Commission de la santé et des
services sociaux*

*M. Cédric Drouin, secrétaire de la Commission de la santé et des services
sociaux*

Mme Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du jeudi 6 juin 2013

Organisation du mandat d'initiative concernant les
conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

Séance de travail du jeudi 6 juin 2013

Objet : Organisation du mandat d'initiative concernant les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (Décision de la Commission le 14 mai 2013)

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président
M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M. Richer (Argenteuil)
M. Roy (Bonaventure)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre députée présente :

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)

Autres personnes présentes :

M. Robert Bellefleur, attaché politique, cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Mélissa Paradis, Coalition avenir Québec
M^{me} Audrey Savard, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 03, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Bellefleur, M^{me} Joncas Boudreau, M^{me} Paradis et M^{me} Savard d'assister à la séance de travail.

Conformément à la réunion du comité directeur du 31 mai 2013, M. le président propose aux membres de la Commission les modalités suivantes :

- Que la Commission réalise son mandat d'initiative uniquement sur les CHSLD (publics, privés conventionnés et privés non conventionnés) et non sur les autres types de ressources qui existent au Québec;
- Que la Commission réalise un document de consultation;
- Que ce document de consultation soit traduit en anglais;
- Que la Commission procède à des consultations particulières et qu'à cette fin elle décide de la liste des groupes qui seront convoqués;
- Que la Commission effectue ses auditions publiques à l'hôtel du Parlement;
- Que la Commission effectue des déplacements afin de faire environ six visites de CHSLD;
- Que l'échéancier proposé soit le suivant :
 - Vers le 12 août : approbation d'une première ébauche du document de consultation par le comité directeur;

- Fin août 2013 : séance de travail afin d'approuver le document de consultation;
- Fin août 2013 : début du processus de consultations;
- Octobre 2013 : début des auditions publiques;
- Au travers des auditions : déplacements de la Commission;
- Troisième semaine de février 2014 : fin des auditions et début du travail de rédaction;
- Juin 2014 : dépôt du rapport de la Commission.

- Que la Commission mette en ligne un questionnaire sur le site de l'Assemblée

Il est convenu d'accepter les modalités susmentionnées.

Une discussion s'engage concernant les visites de CHSLD. Les membres soulignent qu'ils veulent avoir un certain équilibre dans les établissements qui seront visités. Ils aimeraient pouvoir visiter autant des CHSLD en milieu urbain que rural. De plus, il est mentionné qu'une visite d'un établissement offrant une approche innovatrice serait intéressante.

M. le président invite M^{mes} Bergeron et Paradis à présenter la proposition de plan de rédaction pour le document de consultation (annexe I) et à répondre aux questions des membres.

Après discussion, les membres souhaitent y ajouter les éléments suivants :

- Des données sur le coût total de l'hébergement et proportion payée par l'utilisateur;
- La stimulation intellectuelle des patients;
- Les clientèles anglophones;
- Les clientèles autochtones.

Après discussion, il est convenu que les recherchistes transmettront un document contenant des suggestions d'organismes et de personnes qui pourraient être entendus lors des consultations particulières. Le document sera envoyé aux membres de la Commission par courriel et ceux-ci pourront soumettre leurs commentaires. Les membres de la Commission détermineront lors d'une séance de travail ultérieure ceux qui seront convoqués.

À 15 h 51, M. le président suspend les travaux de la Commission quelques minutes.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Valérie Roy

Lawrence S. Bergman

VR/cv

Québec, le 6 juin 2013

ANNEXE I

Proposition de plan de rédaction du document de consultation

Proposition de plan

Document de consultation

Introduction

Le mandat et son contexte

- La portée du mandat
- Les objectifs de la Commission

1. L'historique et l'encadrement légal des CHSLD

2. Les établissements

- La situation actuelle
 - Les types de CHSLD
 - Le nombre de CHSLD, places, etc.
 - L'hébergement en régions
 - Les critères d'admission
 - Le coût de l'hébergement pour les résidents
- Les enjeux
 - L'accessibilité
 - Les conditions d'accès
 - La liste d'attente
 - L'état des installations
 - L'environnement physique
 - La sécurité des résidents
 - L'intimité des résidents
 - Le financement des CHSLD
 - Les mesures de suivi et l'amélioration de la qualité des services

3. Les résidents des CHSLD

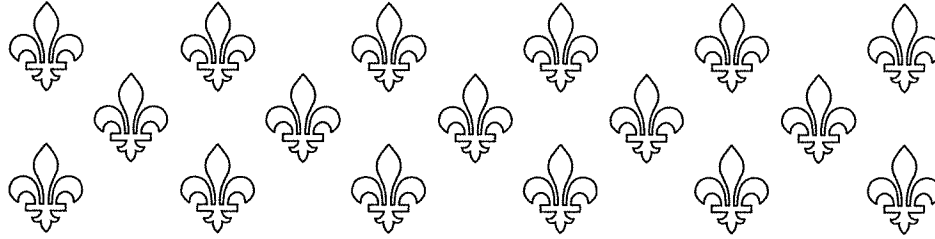
- La situation actuelle
 - Le nombre de résidents
 - Le profil des résidents

- Les enjeux
 - Les besoins des résidents
 - Les personnes de 65 ans et moins
 - Les allophones
 - Les proches aidants
 - Les services offerts
 - Les services alimentaires
 - Les soins de bien-être
 - Les activités quotidiennes
 - Les approches et les soins médicaux

4. Le personnel des CHSLD

- La situation actuelle
 - Les types de personnel et leur nombre
 - Le recours aux agences privées et à la sous-traitance
- Les enjeux
 - La formation du personnel
 - L'organisation du travail
 - Les horaires de travail
 - Les approches de gestion

Conclusion



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 août 2013

Organisation du mandat d'initiative sur les conditions de
vie des adultes dans les centres hospitaliers de soins de
longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 20 août 2013

Objet : Organisation du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes dans les centres hospitaliers de soins de longue durée

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président

M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M. Bolduc (Jean-Talon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

M^{me} Daneault (Groulx), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M. Richer (Argenteuil)

M. Roy (Bonaventure)

Autre député présent :

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec

M. Cyril Malouet, conseiller politique, Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux

M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Audrey Savard, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 18 h 06, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Blais (Sainte-Marie–Sainte-Anne) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Savard, M. Malouet, M^{me} Joncas Boudreau et M^{me} Perron d'assister à la séance de travail.

M. le président rappelle les décisions de la séance de travail du 6 juin :

- que la Commission réalise son mandat d'initiative uniquement sur les CHSLD (publics, privés conventionnés et privés non conventionnés) et non sur les autres types de ressources qui existent au Québec;
- que la Commission réalise un document de consultation;
- que ce document de consultation soit traduit en anglais;
- que la Commission procède à des consultations particulières et qu'à cette fin elle décide de la liste des groupes qui seront convoqués;
- que la Commission effectue ses auditions publiques à l'hôtel du Parlement;
- que la Commission effectue des déplacements afin de faire environ six visites de CHSLD;
- que la Commission mette en ligne un questionnaire sur le site de l'Assemblée

M. le président rappelle l'échéancier souhaité pour l'accomplissement des travaux :

- fin août 2013 : début du processus de consultations;
- octobre 2013 : début des auditions publiques et questionnaire en ligne;
- pendant les auditions : déplacements de la Commission;
- mi-février 2014 : fin des auditions et début du travail de rédaction;
- juin 2014 : dépôt du rapport de la Commission.

1. Projet de document de consultation

M. le président invite les membres à émettre leurs commentaires.

Après discussions, il est convenu d'ajouter des éléments de réflexion sur la surmédication.

Il est convenu que le comité directeur approuvera la version finale et que le document pourra être envoyé aux groupes visés pour être entendus en auditions, ainsi qu'à tous les autres groupes qui en feront la demande.

2. Déplacements dans les CHSLD

Après discussion, il est convenu que la visite des établissements sera effectuée en séance de travail.

Une discussion s'engage sur le choix des établissements à visiter. Il est convenu de visiter deux établissements par jour et d'effectuer les visites en séance de travail.

Il est convenu que le choix final des établissements sera approuvé par le comité directeur.

Il est aussi convenu que tous les membres de la Commission, ainsi que M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), participent aux visites des CHSLD.

M. Bolduc (Jean-Talon) propose aux chercheurs et au secrétaire de la Commission une rencontre afin de préparer un plan de visite des CHSLD. Ce plan sera ensuite approuvé par le comité directeur.

3. Liste des groupes à convoquer et modalités des auditions

M. le président invite M^{me} Bergeron et M^{me} Paradis à présenter le document contenant la liste des groupes.

À 19 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après discussions, il est convenu que les groupes suivants seront invités en auditions :

- 1) Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- 2) Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 3) Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux
- 4) Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
- 5) Association des établissements privés conventionnés
- 6) Association des médecins gériatres du Québec
- 7) Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- 8) Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
- 9) Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
- 10) Centre d'hébergement de Lajemmerais, Varennes (public)
- 11) Centre d'hébergement du centre-ville de Montréal (Anciennement St-Charles-Borromée) (public)
- 12) Centre d'hébergement Villa Bonheur, Granby (public)
- 13) Centre hospitalier gériatrique Maimonides, Montréal (public)
- 14) Centre Paul-Gilbert, Charny (public)
- 15) CHSLD Neilson, Québec (privé non conventionné)
- 16) CHSLD St-Jean-Eudes, Québec (privé conventionné)
- 17) Commissaire à la santé et au bien-être
- 18) Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador
- 19) Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

- 20) Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec
- 21) Conseil pour la protection des malades
- 22) Conseil québécois LGBT (lesbiennes, gais, bisexuel et transgenre)
- 23) Curateur public du Québec
- 24) Dr Howard Bergman, professeur au département de médecine familiale, de médecine et d'oncologie de l'université McGill
- 25) FADOQ
- 26) Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec
- 27) Fédération québécoise des sociétés Alzheimer
- 28) Fédération québécoise du loisir en institution
- 29) Office des personnes handicapées du Québec
- 30) Ordre professionnel des diététistes du Québec
- 31) Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec
- 32) Protecteur du citoyen
- 33) Regroupement des aidants naturels du Québec
- 34) Regroupement provincial des comités des usagers
- 35) Regroupement québécois des résidences pour aînés
- 36) Société canadienne de sclérose en plaques
- 37) Société immobilière du Québec
- 38) Vérificateur général du Québec

Après discussions, il est convenu que les groupes suivants seront invités à déposer un mémoire :

- 1) Association des conseillers en soins et services aux aînés
- 2) Association des grands-parents du Québec
- 3) Townshippers' association

Il est convenu que la liste finale des groupes sera approuvée par le comité directeur.

Il est convenu de débiter les consultations particulières des groupes vers la mi-octobre.

M. le président informe la Commission qu'il aimerait tenir une conférence de presse avec M^{me} la vice-présidente afin de lancer le mandat de la Commission.

4. Questionnaire en ligne

Il est convenu de reporter ce sujet à une séance ultérieure et que les chercheurs produisent un projet de questionnaire.

Il est convenu que le comité directeur se réunira le 16 septembre 2013, à 18 heures afin de procéder à l'organisation du mandat.

À 19 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 21 août 2013, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 20 août 2013

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la santé et des services sociaux

SÉANCE DE TRAVAIL

Organiser le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Le mardi 20 août 2013

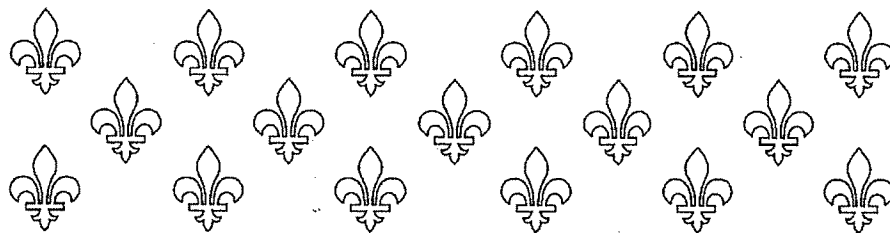
Salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May

18 h à 20 h

Ordre du jour

1. Projet de document de consultation
2. Liste des groupes à convoquer et modalités des auditions
3. Questionnaire en ligne
4. Déplacements dans des CHSLD
5. Échéancier (tel que décidé le 6 juin dernier):
 - Fin août 2013 : début du processus de consultations;
 - Octobre 2013 : début des auditions publiques;
 - Pendant les auditions : déplacements de la Commission;
 - Mi-février 2014 : fin des auditions et début du travail de rédaction;
 - Juin 2014 : dépôt du rapport de la Commission.

Québec, le 20 août 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 octobre 2013

Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations au rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010 et de l'organisation du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 3 octobre 2013

Objet : Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations au rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010 et de l'organisation du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président
M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)
M. Richer (Argenteuil)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autre députée présente :

M^{me} de Santis (Bourrassa-Sauvé)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Robert Bellefleur, attaché politique, Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^{me} Stéphanie Therrien, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Nathalie Tremblay, attachée politique, Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle RC 161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 15, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M^{me} de Santis (Bourrassa-Sauvé) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Bellefleur, M^{me} Joncas Boudreau, à M^{me} Perron et à M^{me} Tremblay d'assister à la séance de travail.

ORDRE DU JOUR

1. Déterminer, le cas échéant, les observations, conclusions et recommandations au rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010

M. le président présente le document synthèse de l'ensemble des recommandations des témoins, tel que préparé par M^{me} Therrien.

M. le président rappelle aux membres qu'un rapport de commission contenant des recommandations fait l'objet d'un débat restreint d'une durée de deux heures à l'Assemblée.

Une discussion s'engage sur le contenu du rapport.

Il est convenu que M^{me} Therrien produise un projet de rapport qui abordera les informations et les commentaires entendus des témoins quant à l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010. Le projet de rapport sera structuré en deux parties et chacune de ces parties sera conclue par une recommandation, soit celle d'un suivi de la mise en œuvre de la Loi sur le tabac et celle de la révision éventuelle de la portée de cette Loi.

Il est convenu que le projet de rapport sera d'abord envoyé au comité directeur pour commentaires. Par la suite, il sera envoyé à tous les membres de la Commission et une séance de travail sera organisée afin de discuter de celui-ci et de l'adopter, le cas échéant.

2. Organisation du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

M. le président informe la Commission que le comité directeur a approuvé la liste des groupes à inviter aux auditions. À cet effet, il indique que l'Institut canadien-polonais du bien-être inc. a été ajouté à la liste.

M. le président informe la Commission que le document de consultation a été approuvé par le comité directeur et qu'il est prêt à être envoyé aux groupes invités.

M. le président informe la Commission que les six CHSLD qui seront visités sont :

- Centre d'hébergement de Saint-Eugène, Montmagny;
- CHSLD Saint Brigid's, Capitale-Nationale;
- Centre d'hébergement Rose-de-Lima, Laval;
- Maison Sunrise de Fontainebleau, Blainville;
- Centre d'hébergement Yvon-Brunet, Montréal;
- CHSLD Heather II, Rawdon.

M. le président rappelle que deux CHSLD seront visités par jour et que les visites se feront préférablement les lundis et les vendredis.

a. Questionnaire en ligne

M. le président invite M^{me} Bergeron à présenter le projet de questionnaire en ligne à la Commission.

Après discussion, il est convenu de faire parvenir le questionnaire aux membres en format électronique afin d'obtenir leurs commentaires, et ce, avant le mercredi 9 octobre 2013, à 17 heures.

Après discussion, il est aussi convenu de rendre disponible au public le document de consultation sur le site Internet de la Commission.

c. Lancement

M. le président propose que le début des auditions soit lancé avec un communiqué de presse.

Une discussion s'engage à l'effet de tenir une conférence de presse.

Il est convenu de confier au comité directeur la décision de tenir ou non une conférence de presse et d'émettre un communiqué de presse.

d. Échéancier des auditions et déplacements de la Commission

M. le président propose de débiter les auditions le mercredi 20 novembre 2013.

Après discussion, il est convenu de débiter les auditions à cette date. Un projet d'horaire sera préparé par le secrétaire et envoyé au comité directeur pour approbation.

À 14 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 4 octobre, où elle poursuivra les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

Le secrétaire de la Commission,

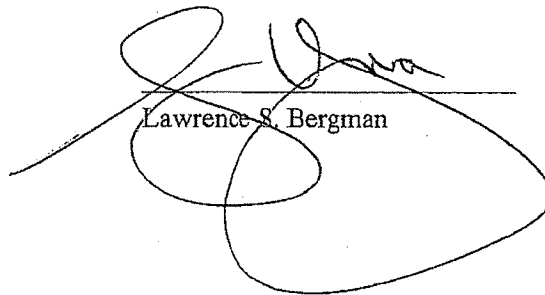
Le président de la Commission,



Mathew Lagacé

ML/cv

Québec, le 3 octobre 2013



Lawrence S. Bergman

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la santé et des services sociaux

SÉANCE DE TRAVAIL

Organisation des travaux de la commission

Le jeudi 3 octobre 2013

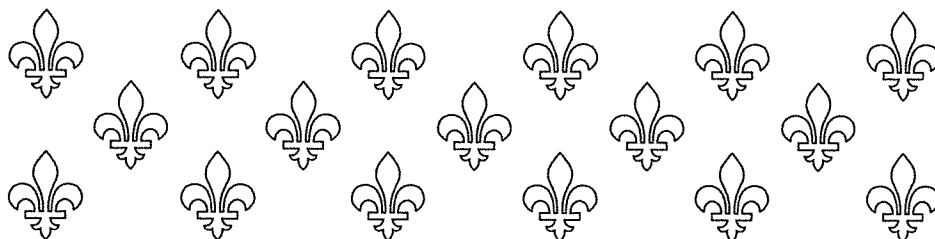
Salle RC 161 de l'hôtel du Parlement

13 h à 15 h

Ordre du jour

1. Rapport sur le tabac
2. Échéancier CHSLD
 - a. Lancement
 - b. Échéancier des auditions et déplacements de la Commission
 - c. Questionnaire en ligne

Québec, le 3 octobre 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 novembre 2013

Discussion sur l'échéancier du mandat d'initiative sur les
conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 20 novembre 2013

Objet : Discussion sur l'échéancier du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président
M^{me} Proulx (Sainte-Rose) vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)
M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)
M. Richer (Argenteuil)
M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Rafaëlle Perron, conseillère, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 38, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Joncas Boudreau et à M^{me} Perron d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. le président fait une chronologie des décisions concernant le mandat et informe les membres des lettres qu'il a échangées avec le leader du gouvernement.

M. le président indique que des séances de travail auront lieu afin de discuter du rapport de la Commission à la suite des auditions concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010 et pour discuter du questionnaire en ligne associé au mandat d'initiative.

Après discussion, il est convenu de tenir les consultations particulières et auditions publiques à partir de la semaine du 20 janvier 2013, à raison de deux journées consécutives par semaine, idéalement situées entre le mardi et le jeudi, pour une durée de 3 à 4 semaines successives.

Il est convenu que les visites dans les CHSLD se dérouleront à la suite des consultations particulières et auditions publiques.

Il est convenu de déléguer l'organisation des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des visites au comité directeur.

À 8 h 52, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

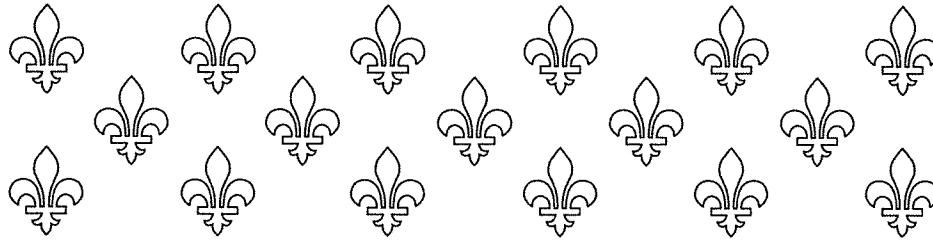
Original signé par

Cédric Drouin

Lawrence S. Bergman

CD/cv

Québec, le 20 novembre 2013



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 5 décembre 2013

Déterminer les conclusions et recommandations au rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010 et organisation du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Séance de travail du 5 décembre 2013

Objet : Déterminer les conclusions et recommandations au rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010 et organisation du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président
M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)
M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)
M. Richer (Argenteuil)
M^{me} Vallée (Gatineau)
M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec
M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Sébastien Marcil, attaché politique, Cabinet du whip en chef du gouvernement
M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 22, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de permettre à M^{me} Joncas Boudreau et M. Marcil d'assister à la séance de travail.

Rapport sur le tabac :

Il est convenu d'approuver les conclusions et les recommandations du rapport de la Commission à la suite des consultations particulières sur le mandat conféré par l'article 77 de la Loi sur le tabac concernant l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010.

CHSLD :

Après discussion sur l'échéancier, il est convenu de tenir les consultations particulières et auditions publiques sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée les 21 et 22 janvier, ainsi que les 11, 12, 18 et 19 février 2014.

Il est convenu que les visites dans les CHSLD se dérouleront les 10, 14 et 17 mars 2014.

M. le président présente le plan de visite des CHSLD (annexe II).

Après discussion, il est convenu que le plan de visite sera flexible et que des ajustements pourront être apportés après la première visite. Les membres ont aussi souligné l'importance de respecter le temps prévu lors des rencontres en CHSLD.

Après discussion sur le questionnaire en ligne, il est convenu d'approuver ce dernier.

M. le président rappelle que le questionnaire sera mis en ligne dès la première journée des consultations particulières et auditions publiques.

À 14 h 15, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 5 décembre 2013

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la santé et des services sociaux

SÉANCE DE TRAVAIL

Le jeudi 5 décembre 2013

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement

De 13 h 00 à 15 h 00

Ordre du jour

1. Rapport sur le tabac
2. CHSLD
 - a. Date des auditions
 - b. Questionnaire en ligne
 - c. Visite des CHSLD (plan de visite et dates)

Québec, le 5 décembre 2013

ANNEXE II

Plan pour les visites des centres d'hébergement

PLAN POUR LES VISITES DES CENTRES D'HÉBERGEMENT

AVANT-MIDI

7h 50 : Arrivée des membres à l'installation

8 h 00 : Rencontre avec les membres du conseil d'administration et le directeur général

Présentation de 10 minutes par le directeur général

8 h 30 : Rencontre avec les membres du comité des usagers et du comité des résidents

9 h 00 : Rencontre avec le personnel de direction (cadres)

9 h 30 : Rencontre avec des représentants du syndicat

10 h 00 : Visite des lieux¹

11 h 30 : Compte rendu avec le représentant des usagers et ensuite avec le directeur général

11 h 45 à 12 h 30 : Dîner sur place

12 h 30 : Départ

APRÈS-MIDI

13h 45 : Arrivée des membres à l'installation

14 h 00 : Rencontre avec les membres du conseil d'administration et le directeur général

14 h 30 : Rencontre avec les membres du comité des usagers et du comité des résidents

15 h 00 : Rencontre avec le personnel de direction (cadres)

15 h 30 : Rencontre avec des représentants du syndicat

16 h 00 : Visite des lieux

17 h 30 : Compte rendu avec le représentant des usagers et ensuite avec le directeur général

17 h 45 à 18 h 30 : Souper sur place

18 h 30 à 19h 00 : Débriefing entre les membres

19 h 00 : Départ

¹ La visite des lieux se fait en groupe pour s'assurer que tous reçoivent la même information. On visite chacun des étages en commençant par l'étage supérieur (cela inclut, entre autres, cuisine, installations pour les loisirs, chapelle s'il y a lieu, entretien ménager, etc.)

Renseignements à demander avant la visite

Budget total

Nombre de places

Lits de soins palliatifs

Type de clientèle

Nombre de personnes admises par année

Nombre de décès par année

Nombre d'infections

Nombre de chutes

Nombre d'incidents et d'accidents survenus lors de la prestation des soins et services

Nombre de griefs syndicaux

Personnel : nombre et type de personnel

Noms des membres du conseil d'administration et ceux du personnel de direction

Documents à obtenir avant la visite

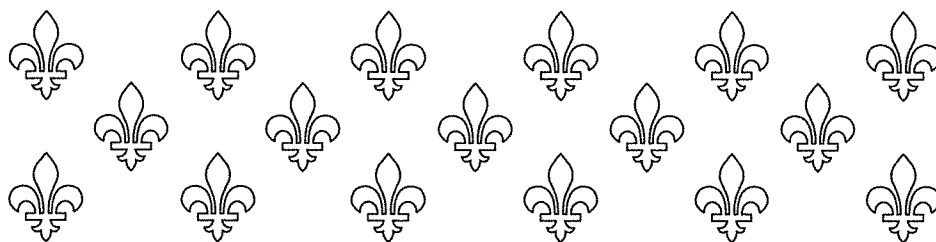
Rapport annuel (Pdf)

Rapport financier des établissements (AS-471)

Rapport du commissaire aux plaintes

Rapport d'appréciation

Contenu du site web du CHSLD



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 18 février 2014

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 1465-20131206 et 1466-20131206 concernant la bonification du programme de remboursement de pompe à insuline pour tous les diabétiques de type 1 et organiser le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Séance de travail du mardi 18 février 2014

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions 1465-20131206 et 1466-20131206 concernant la bonification du programme de remboursement de pompe à insuline pour tous les diabétiques de type 1 et organiser le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Bergman (D'Arcy-McGee), président
M^{me} Proulx (Sainte-Rose), vice-présidente

M. Bolduc (Jean-Talon)
M^{me} Daneault (Groulx)
M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)
M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)
M. Richer (Argenteuil)
M^{me} Vallée (Gatineau)
M. Villeneuve (Berthier)

Autre députée présente :

M^{me} Vallières (Richmond)

Autres personnes présentes :

M^{me} Élise Cabanne, Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
M^{me} Emmanuelle Chapron, Cabinet du leader du deuxième groupe d'opposition
M^{me} Natacha Joncas Boudreau, attachée politique, Service des communications et de la recherche, Parti libéral du Québec
M. Cyril Malouet, conseiller politique, Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 21, M. Bergman (D'Arcy-McGee) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vallières (Richmond) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Cabanne, M^{me} Chapron, M^{me} Joncas Boudreau et M. Malouet d'assister à la séance de travail.

1. Organiser le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

M. le président propose de reporter, à une date ultérieure, les visites des CHSLD prévues les 10, 14 et 17 mars 2014.

Après discussion, il est convenu de déplacer les visites à une date ultérieure et une séance de travail sera éventuellement organisée à ce sujet.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse des pétitions n^{os} 1465-20131206 et 1466-20131206

M. le président explique les principaux articles du règlement concernant les pétitions.

M. Bolduc (Jean-Talon) donne lecture de l'extrait des pétitions (annexe I).

M. Bolduc (Jean-Talon) propose la motion suivante :

QU'en vertu de l'article 64.4 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux se saisisse des pétitions présentées par le député de Sherbrooke concernant la Bonification du programme de remboursement de pompe à insuline pour tous les diabétiques de type 1.

Après discussion, la motion est mise aux voix. À la demande de M^{me} Vallée (Gatineau), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Bolduc (Jean-Talon), M^{me} Daneault (Groulx) et M^{me} Vallée (Gatineau) – 4.

Contre : M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson), M^{me} Proulx (Sainte-Rose), M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine), M. Richer (Argenteuil) et M. Villeneuve (Berthier) – 5.

Abstention : Aucune – 0.

La motion est rejetée, n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 18 h 46, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle poursuivra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Lawrence S. Bergman

ML/cv

Québec, le 18 février 2014

ANNEXE I

Extraits des pétitions



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 092 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le diabète de type 1 est une maladie auto-immune qui se manifeste lorsque le pancréas d'une personne cesse de produire de l'insuline, une hormone qui est essentielle à la survie;

CONSIDÉRANT QUE selon les recherches, il est prouvé que le traitement par pompe à insuline contribue à maintenir une glycémie normale, donc éloigne les complications à court terme (hypoglycémie sévère) et à long terme pouvant être néfaste sur les reins (néphropathie), les yeux (rétinopathie), le système neurologique (neuropathie), le cœur (infarctus) et les vaisseaux sanguins (hypertension, artériosclérose, etc.);

CONSIDÉRANT QUE le contrôle d'une glycémie normale éloigne les complications à court terme (hypoglycémies sévères) et à long terme;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à la pompe à insuline en est malheureusement limité à ceux qui disposent d'une couverture d'assurance médicale privée ou qui sont fortunés;

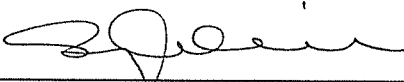
CONSIDÉRANT QUE ce programme est discriminatoire en âge puisque les diabétiques de type 1 âgés de plus de 18 ans ne peuvent y adhérer;

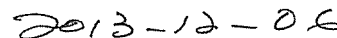
CONSIDÉRANT QUE les bénéficiaires du programme ont accès au traitement de la pompe à insuline pour toute leur vie, confirme donc qu'à long terme, la pompe est essentielle peu importe l'âge;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Pour toutes ces raisons, nous demandons au gouvernement du Québec que le programme de remboursement de pompe à insuline soit accessible pour toutes les personnes diagnostiquées diabétiques de type 1, peu importe leur âge.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.


Serge Cardin, député de Sherbrooke


Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 621 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le diabète de type 1 est une maladie auto-immune qui se manifeste lorsque le pancréas d'une personne cesse de produire de l'insuline, une hormone qui est essentielle à la survie;

CONSIDÉRANT QUE selon les recherches, il est prouvé que le traitement par pompe à insuline contribue à maintenir une glycémie normale, donc éloigne les complications à court terme (hypoglycémie sévère) et à long terme pouvant être néfaste sur les reins (néphropathie), les yeux (rétinopathie), le système neurologique (neuropathie), le cœur (infarctus) et les vaisseaux sanguins (hypertension, artériosclérose, etc.);

CONSIDÉRANT QUE le contrôle d'une glycémie normale éloigne les complications à court terme (hypoglycémies sévères) et à long terme;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à la pompe à insuline en est malheureusement limité à ceux qui disposent d'une couverture d'assurance médicale privée ou qui sont fortunés;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est discriminatoire en âge puisque les diabétiques de type 1 âgés de plus de 18 ans ne peuvent y adhérer;

CONSIDÉRANT QUE les bénéficiaires du programme ont accès au traitement de la pompe à insuline pour toute leur vie, confirme donc qu'à long terme, la pompe est essentielle peu importe l'âge;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

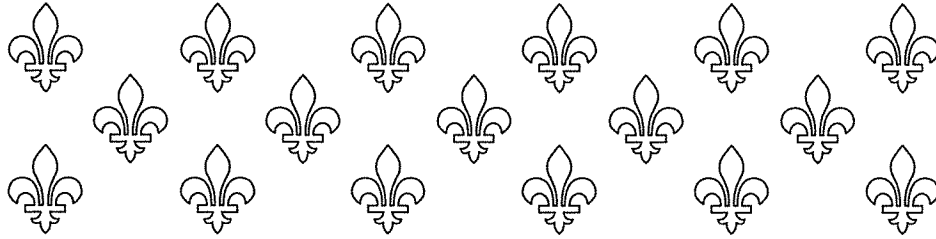
Pour toutes ces raisons, nous demandons au gouvernement du Québec que le programme de remboursement de pompe à insuline soit accessible pour toutes les personnes diagnostiquées diabétiques de type 1, peu importe leur âge.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Serge Cardin, député de Sherbrooke

2013-12-05

Date de signature de l'extrait



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du jeudi 4 juin 2015

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en Centre d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 4 juin 2015

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en Centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président

M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) en remplacement M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Iracà (Papineau)

M^{me} Lamarre (Taillon)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Richard (Duplessis)

M. Rochon (Richelieu) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)

M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Pascal Gauthier, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Jean-François Landry, recherchiste, Service de recherche de la Coalition avenir Québec

M. Alex Perreault, recherchiste, Service de recherche du Parti québécois

M^{me} Rafaëlle Perron, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cloutier et Perron et à MM. Gauthier, Landry et Perreault d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne) de remplacer M. Giguère (Saint-Maurice) et à M. Rochon (Richelieu) de remplacer M^{me} Hivon (Joliette) pour la durée de la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

À la demande de M. le président, M. Rochon (Richelieu) présente la demande de mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

M^{me} Therrien présente les travaux de la Commission qui ont été fait lors de la 40^e législature sur le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD

Une discussion s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Rochon (Richelieu) propose la motion suivante :

QU'EN vertu de l'article 149 du Règlement, la Commission de la santé et des services sociaux poursuive le mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Une discussion s'engage sur l'organisation du mandat.

Il est convenu :

- de ne faire aucune audition publique avec des groupes entendus lors de la 40^e législature;
- d'effectuer des visites dans certains CHSLD et que les modalités de ces visites seront décidées ultérieurement;
- de produire un rapport à la fin de ce mandat;
- que le Service de la recherche de la Bibliothèque fournira aux membres les fiches synthèses de tous les mémoires reçus lors des auditions publiques de la 40^e législature;
- que le Service de la recherche de la Bibliothèque produira un court document résumant les principaux arguments contenus dans les mémoires reçus;
- que le Service de la recherche de la Bibliothèque produira, avant le mois de septembre, un document résumant la position des 160 répondants au questionnaire en ligne de la 40^e législature;
- d'organiser une séance de travail dans la semaine du 8 juin pour discuter des modalités des visites de CHSLD, ainsi que pour discuter des fiches synthèses des mémoires;
- de faire approuver un communiqué de presse aux membres le 5 juin 2015 afin de le rendre public rapidement.

À 14 h 10, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures afin de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

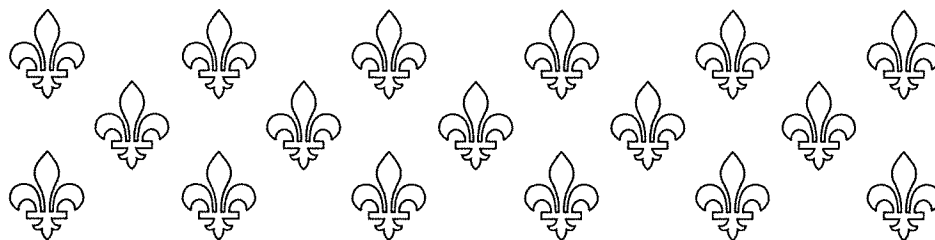
Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 4 juin 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 juin 2015

Discussion sur les fiches synthèses des mémoires déposés
lors de la 40^e législature concernant le mandat d'initiative
sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 11 juin 2015

Mandat : Discussion sur les fiches synthèses des mémoires déposés lors de la 40^e législature concernant le mandat d’initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d’hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président
M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Giguère (Saint-Maurice)
M. Habel (Sainte-Rose)
M. H. Plante (Maskinongé)
M. Iracà (Papineau)
M^{me} Lamarre (Taillon)
M^{me} Montpetit (Crémazie)
M. Paradis (Lévis)
M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

Autre député présent :

M. Rochon (Richelieu)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale
M. Pascal Gauthier, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral
M. Jean-François Landry, chercheur, Service de recherche de la Coalition avenir Québec
M. Alex Perreault, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l’Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 14, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Perreault, Gauthier et Landry d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Rochon (Richelieu) de remplacer M^{me} Richard (Duplessis) pour la durée de la séance.

Discussion sur les fiches synthèses des mémoires déposés lors de la 40^e législature concernant le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

À la demande de M. le président, M^{me} Therrien présente le résumé des mémoires déposés lors de la 40^e législature sur le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD.

Après discussion, il est convenu d'organiser une séance de travail à la mi-septembre où plusieurs points devront être discutés:

- effectuer ou non des auditions avec des groupes qui demandent à être entendus et qui ne l'ont pas été lors de la 40^e législature ou seulement leur demander de déposer un mémoire;
- décider des CHSLD à visiter ainsi que des modalités et des dates des visites;
- décider du plan de visite et du scénario.

Il est convenu que M. le secrétaire fera parvenir aux membres le plan de visite élaboré lors de la 40^e législature.

Il est proposé d'organiser une rencontre d'information sur les CHSLD entre les membres de la Commission et des responsables au ministère de la Santé et des Services Sociaux des CHSLD. Ce point pourra être discuté lors de la prochaine séance de travail.

Il est convenu que le Service de recherche de la Bibliothèque proposera aux membres une liste de 10 à 15 CHSLD à visiter. Cette liste devra contenir des CHSLD performants qui sont des modèles novateurs, mais aussi des CHSLD ayant des problématiques. Le Service de la recherche utilisera les mémoires et communiquera avec le ministère de la Santé et

des Services sociaux pour élaborer la liste. Celle-ci sera envoyée aux membres dans la première semaine de septembre 2015.

Il est convenu de poursuivre la séance de travail au-delà de l'heure prévue.

Il est finalement convenu que le Service de la recherche produira une grille de sujets à aborder avec les intervenants des CHSLD lors des visites. Cette grille sera envoyée aux membres dans la première semaine de septembre 2015.

À 14 h 11, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures afin de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

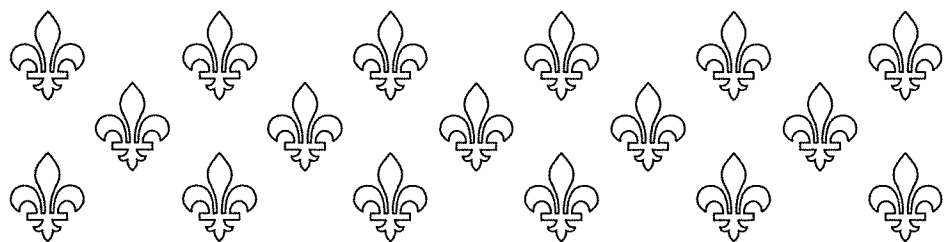
Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 11 juin 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 24 septembre 2015

Organisation du mandat d'initiative portant sur les
conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 24 septembre 2015

Mandat : Organisation du mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président

M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M^{me} Lamarre (Taillon)

M. Rochon (Richelieu) en remplacement de M. Lisée (Rosemont)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M^{me} Richard (Duplessis)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Pascal Gauthier, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Jean-François Landry, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Alex Perreault, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 11, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Gauthier, Landry et Perreault d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Rochon (Richelieu) de remplacer M. Lisée (Rosemont) pour la durée de la séance.

1. Choix des CHSLD à visiter

M. le président invite M^{me} Therrien a présenté deux listes de propositions de CHSLD à visiter. Le nom de trois CHSLD «préoccupants», tel que défini par le MSSS, sont envoyés aux membres.

Il est convenu de choisir les CHSLD à visiter lors de la prochaine séance de travail.

2. Scénario de visites et modalités

Pour les visites de CHSLD, il est convenu;

- de visiter six CHSLD;
- d'effectuer les six visites sur trois jours;
- que la délégation sera constituée d'un membre par groupe parlementaire, du secrétaire et des deux agentes de recherche;
- d'aviser le député de la circonscription visée de la visite du CHSLD;
- de débiter les visites de CHSLD vers la fin octobre.

Il est également convenu de modifier le scénario de visite afin que la délégation soit présente lors des changements de quart de travail des employés des CHSLD. Les visites débiteront donc vers 6 heures le matin.

3. Liste de sujets à aborder lors des visites

Il est convenu que le Service de la recherche modifiera la liste des sujets à aborder pour y ajouter des colonnes afin d'aider les membres lors de la visite.

Il est convenu de communiquer avec le MSSS afin d'obtenir un portrait global du niveau de qualité des CHSLD, ainsi que des informations concernant les trois CHSLD identifiés par le MSSS comme ayant une qualité de service «préoccupante».

Il est convenu d'organiser une séance de travail dans la semaine du 28 septembre 2015.

À 14 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

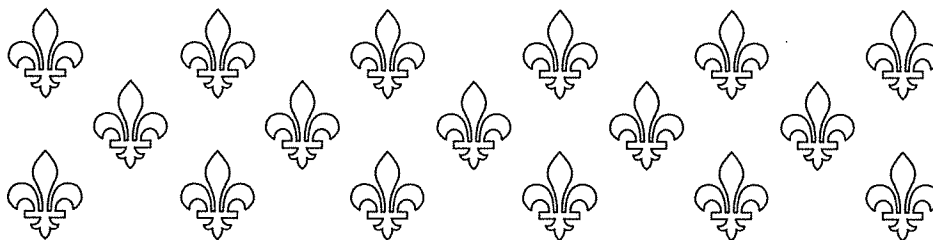
Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 24 septembre 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 22 octobre 2015

Discussion sur le choix des CHSLD qui feront l'objet d'une visite dans le cadre du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 22 octobre 2015

Objet : Discussion sur le choix des CHSLD qui feront l'objet d'une visite dans le cadre du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président
M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Giguère (Saint-Maurice)
M. Iracà (Papineau)
M^{me} Lamarre (Taillon)
M^{me} Montpetit (Crémazie)
M. Paradis (Lévis)
M. Rochon (Richelieu) en remplacement de M. Lisée (Rosemont)
M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Jean-François Landry, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M. Alex Perreault, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 11, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Landry et Perreault et à M^{me} Tremblay-Potvin d'assister à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M. Rochon (Richelieu) de remplacer M. Lisée (Rosemont) pour la durée du mandat.

1. Choix des CHSLD à visiter

M. le président invite les membres à discuter du choix des six CHSLD à visiter. Après discussions, il est convenu de visiter les CHSLD suivants :

Régions de Québec et Chaudières-Appalaches :

1. Côté Jardins, Québec;
2. Centre d'hébergement de Saint-Eugène, L'Islet;

Région de Montréal :

3. Centre d'hébergement du Manoir-de-Verdun, Montréal;
4. Vigi Marie-Claret, Montréal;

Région de l'Estrie :

5. CHSLD de Richmond, Richmond;
6. CHSLD Wales, Cleveland.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu d'effectuer les visites des CHSLD le :

- lundi 7 décembre dans la région de l'Estrie;
- mardi 8 décembre dans la région de Montréal;
- lundi 25 janvier dans les régions de Québec et Chaudières-Appalaches.

2. Modalités et liste de sujets à aborder

Il est convenu :

- que les députés membres de la délégation soient Mme Montpetit (Crémazie), M. Paradis (Lévis) et M. Rochon (Richelieu);
- d'envoyer la correspondance destinée aux CHSLD à tous les membres de la Commission et de la transmettre aux CHSLD une fois l'approbation des trois membres de la délégation reçue;

- que l'organisation et la logistique des visites soit discutés seulement entre le secrétaire et les membres de la délégation;
- qu'un communiqué de presse soit produit pour la première visite des 7 et 8 décembre et qu'un second soit publié pour la visite du 25 janvier;
- que les deux communiqués de presse ne nomment pas les CHSLD visités et qu'ils soient soumis aux membres de la Commission avant leur publication;
- qu'une proposition de scénario pour les visites soit soumise aux membres de la délégation.

Il est convenu d'organiser une séance de travail d'ici trois semaines afin de discuter des sujets à aborder lors des visites.

À 14 heures, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures avant de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

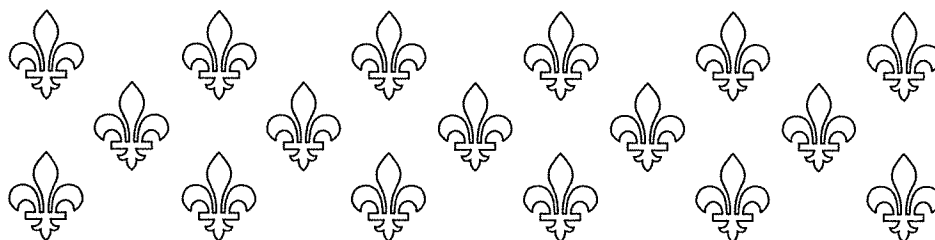
Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 22 octobre 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du jeudi 19 novembre 2015

Organisation des travaux dans le cadre du mandat
d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en
centre d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 19 novembre 2015

Objet : Organisation des travaux dans le cadre du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président

M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Iracà (Papineau)

M^{me} Lamarre (Taillon)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M. Rochon (Richelieu)

M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Pascal Gauthier, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M^{me} Joanie Harnois, stagiaire, Parti québécois

M. Jean-François Landry, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M. Alex Perreault, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 08, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Harnois et à MM. Gauthier, Landry et Perreault d'assister à la séance de travail.

1. Organisation des visites

a. Ordre des rencontres sur place

Durant les visites des CHSLD, il est convenu de rencontrer les membres du conseil d'administration et la direction générale, les membres du comité des usagers et du comité des résidents, le personnel de direction (cadres), ainsi que les représentants du syndicat. De plus, la logistique plus précise des visites ainsi que l'horaire seront approuvés par les trois membres délégués.

b. Liste de sujets à aborder lors des visites

Il est convenu d'être flexible dans les sujets à aborder avec les CHSLD et de préconiser une écoute active. Un compte-rendu sera préparé après chaque visite par les agentes de recherche.

2. CHSLD Vigi Marie-Claret

Une discussion s'engage sur la recommandation de la direction générale de Vigi Santé de visiter un autre établissement plus représentatif de leur «philosophie Milieu de vie» que le centre Marie-Claret. Il est convenu de maintenir la visite au CHSLD Vigi Marie-Claret prévue le 8 décembre prochain.

3. Communiqués de presse

Il est convenu de faire deux communiqués de presse pour annoncer les visites dans les CHSLD. Ces communiqués de presse devront viser les médias nationaux et régionaux.

Il est aussi convenu de faire une conférence de presse le 2 ou le 3 décembre avec les trois membres délégués pour annoncer le début des visites.

4. Courriel aux députés des circonscriptions visitées

Il avait été convenu d'envoyer un courriel d'informations aux députés des circonscriptions visées par les visites de CHSLD. Il est convenu que ce courriel se veut uniquement informatif et n'est pas une invitation à se joindre à la délégation.

5. Varia

Il est convenu de vérifier si les CHSLD visités ont une offre de service pour les personnes atteintes de sclérose en plaque.

Il est convenu de déposer le rapport de la Commission vers la fin mars 2016.

À 13 h 56, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures afin de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 19 novembre 2015

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la santé et des services sociaux

SÉANCE DE TRAVAIL

Organisation des travaux concernant le mandat d'initiative sur les adultes hébergés en CHSLD

Le jeudi 19 novembre 2015

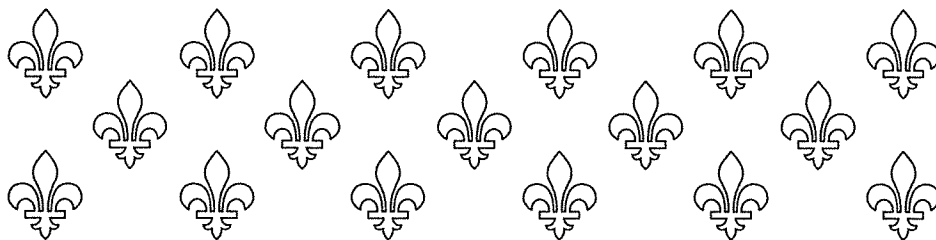
Salle 3.31 de l'hôtel du Parlement--

De 13 heures à 14 heures

Ordre du jour

1. Organisation des visites
 - a. Ordre des rencontres sur place;
 - b. Liste de sujets à aborder lors des visites.
2. CHSLD Vigi Marie-Claret
3. Communiqué de presse
4. Courriel aux députés des circonscriptions visitées
5. Varia

Québec, le 18 novembre 2015



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 avril 2016

Élaborer le rapport lié au mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 7 avril 2016

Objet : Élaborer le rapport lié au mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président

M^{me} Hivon (Joliette), vice-présidente

M. Boucher (Ungava)

M. Busque (Beauce-Sud)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux et en matière de santé publique

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)

M. Rochon (Richelieu)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurie Comtois, chercheuse, Service de recherche, Parti Québécois

M. Pascal Gauthier, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Jean-François Landry, chercheuse, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 06, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois et à MM. Gauthier et Landry de participer à la séance de travail.

Une discussion s'engage sur le contenu du rapport.

Il est convenu de produire une synthèse statistique sur les CHSLD à introduire au début du rapport. À cet effet, des informations seront demandées au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il est convenu de tenir une réunion de travail entre M^{me} Montpetit (Crémazie), M. Paradis (Lévis) et M. Rochon (Richelieu) afin de discuter des recommandations, observations ou conclusions du rapport. Il est entendu que M. le secrétaire ainsi que les recherchistes de la commission assistent à la réunion. La proposition des trois délégués sera ensuite présentée aux membres lors d'une séance de travail ultérieure.

À 14 h 03, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

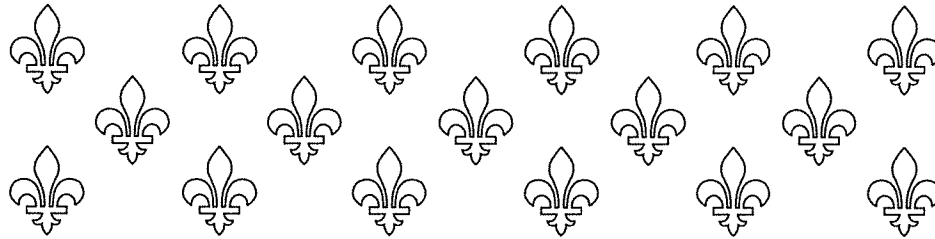
Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

DH/mcm

Québec, le 7 avril 2016



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Procès-verbal

de la séance de travail du 7 juin 2016

Élaborer le rapport lié au mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 7 juin 2016

Objet : Élaborer le rapport lié au mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Membres présents :

M. Tanguay (LaFontaine), président

M. Boucher (Ungava)

M. Busque (Beauce-Sud)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux et en matière de santé publique

M. Rochon (Richelieu)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres personnes présentes :

M^{me} Hélène Bergeron, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Laurie Comtois, recherchiste, Service de recherche, Parti Québécois

M. Pascal Gauthier, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral

M. Jean-François Landry, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

M^{me} Stéphanie Therrien, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC. 161 de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 10, M. Tanguay (LaFontaine) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois et à MM. Gauthier et Landry d'assister à la séance de travail.

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

Une discussion s'engage sur le contenu du rapport.

Il est convenu que le rapport contiendra des recommandations et qu'il sera déposé, si possible, le jeudi 9 juin 2016. Les modifications au texte seront effectuées rapidement par le Service de la recherche. La version finale sera approuvée, par courriel, par les trois délégués, soit M^{me} Montpetit (Crémazie), M. Paradis (Lévis) et M. Rochon (Richelieu).

Il est convenu de faire un communiqué de presse pour annoncer le dépôt. Le secrétaire le fera approuver, par courriel, aux trois délégués.

Finalement, il est également convenu de faire une conférence de presse le 9 juin à 13 h 15 par les trois délégués. Le secrétaire s'occupera de l'organisation de la conférence.

À 18 h 43, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin de poursuivre un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mathew Lagacé

Marc Tanguay

ML/cv

Québec, le 7 juin 2016

ANNEXE IV

Rapport

LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Les conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

JUIN 2016



LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Les conditions de vie des adultes hébergés en centre
d'hébergement et de soins de longue durée

OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

JUIN 2016



Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la santé et des services sociaux, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Dany Hallé, ou au secrétaire suppléant, M. Mathew Lagacé, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : csss@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section «Travaux parlementaires» du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca.

Dépôt légal – juin 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-76003-0 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-76005-4 (PDF)

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le président

M. Tanguay (LaFontaine)

La vice-présidente

M^{me} Hivon (Joliette)

M. Boucher (Ungava)

M. Busque (Beauce-Sud)

M^{me} Lamarre (Taillon)

M. Lisée (Rosemont)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Paradis (Lévis)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys)

M. Rochon (Richelieu)

M^{me} Sauvé (Fabre)

M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autres députés ayant participé

M. Bergman (D'Arcy-McGee)

M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne)

M. Bolduc (Jean-Talon)

M^{me} Daneault (Groulx)

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé)

M^{me} Gadoury-Hamelin (Masson)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Iracà (Papineau)

M^{me} Proulx (Sainte-Rose)

M. Reid (Orford)

M^{me} Richard (Duplessis)

M^{me} Richard (Îles-de-la-Madeleine)

M. Richer (Argenteuil)

M. Roy (Bonaventure)

M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Trudel (Charlesbourg)

M^{me} Vallée (Gatineau)

M. Villeneuve (Berthier)

Secrétaire suppléant de la Commission

M. Mathew Lagacé

Agentes de recherche

M^{me} Hélène Bergeron

M^{me} Julie Paradis

M^{me} Stéphanie Therrien

Agente de secrétariat

M^{me} Claire Vigneault

Révision linguistique

M^{me} Danielle Simard

En collaboration avec le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Table des matières

INTRODUCTION	1
PORTRAIT STATISTIQUE.....	1
SYNTHÈSE DES PROPOS RECUEILLIS.....	2
Contexte général : les besoins croissants d'une clientèle de plus en plus hétérogène	2
1. Équilibre entre milieu de vie et milieu de soins dans l'organisation des services	3
2. Préposés aux bénéficiaires comme intervenants-clés	5
3. Formation et interdisciplinarité des équipes de soins.....	6
4. Évaluation de la qualité des services et des soins.....	7
5. Implication des proches	7
6. Accessibilité aux CHSLD	8
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	9
ANNEXE I - LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ AUX CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ADULTES HÉBERGÉS EN CHSLD	13

INTRODUCTION

Le 14 mai 2013, la Commission de la santé et des services sociaux de la 40^e législature se saisissait d'un mandat d'initiative intitulé *Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée*. Au cours des mois de janvier et de février 2014, la Commission a entendu 36 organismes, agences de la santé et des services sociaux, centres d'hébergement, associations et fédérations ainsi que des ordres professionnels touchés par la situation des personnes hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Aussi, 38 mémoires ont été déposés dans le cadre de la consultation publique et 160 citoyens ont répondu au questionnaire en ligne.

Le 4 juin 2015, les membres de la Commission de la santé et des services sociaux de la 41^e législature ont décidé à l'unanimité de poursuivre ce mandat d'initiative. Pour mieux saisir la réalité sur le terrain et pour mieux connaître les conditions de vie des adultes hébergés, la Commission a choisi d'aller sur le terrain. Ainsi, en complément aux consultations déjà menées, trois membres délégués par la Commission ont visité six CHSLD¹. Ils y ont rencontré des porte-paroles des directions, du personnel d'encadrement, des comités des résidents et des usagers ainsi que des représentants syndicaux.

Ce rapport présente une synthèse des propos issus des consultations et des visites ainsi que les observations, conclusions et recommandations de la Commission.

PORTRAIT STATISTIQUE

Au 31 mars 2015, le Québec compte 447 CHSLD. Parmi eux, 402 (90 %) sont publics ou privés conventionnés² alors que 45 (10 %) sont privés non conventionnés³ (10 %).

¹ Les visites se sont déroulées dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Trois installations publiques, deux installations privées non conventionnées et une privée conventionnée ont été visitées.

² Ce nombre inclut les installations publiques et privées conventionnées ayant des lits au permis pour hébergement en CHSLD (permanent, temporaire et transitoire), mais exclut les installations n'ayant que des lits d'hébergement en santé mentale.

³ Ce nombre inclut les installations ayant des lits au permis pour hébergement en CHSLD sur la base d'ententes régionales de service, mais exclut les installations n'ayant que des lits d'hébergement en santé mentale.

À cette date, ces installations offraient au total 43 332 lits au permis⁴ d'hébergement (permanent, temporaire ou transitoire), dont 32 714 (75 %) en CHSLD public⁵, 7 188 (17 %) en CHSLD privé conventionné et 3 430 (8 %) en CHSLD privé non conventionné⁶. Quant aux lits dressés⁷, ils étaient au nombre de 37 347 pour l'ensemble des CHSLD publics et privés conventionnés.

Au 31 mars 2015, il y avait 36 496 usagers admis dans les CHSLD publics et privés conventionnés (incluant l'hébergement permanent, transitoire et temporaire) pour l'ensemble du Québec. Parmi eux, 16 259 (44,5 %) avaient 85 ans et plus, 11 784 (32,2 %) étaient âgées de 75 à 84 ans, 4 959 (13,6 %) de 65 à 74 ans et enfin 3 494 (9,6 %) avaient moins de 65 ans.

Par ailleurs, durant l'année financière 2014-2015, la durée moyenne de séjour des usagers hébergés en CHSLD publics et privés conventionnés (excluant l'hébergement temporaire) était de 27,9 mois.

SYNTHÈSE DES PROPOS RECUEILLIS

Contexte général : les besoins croissants d'une clientèle de plus en plus hétérogène

L'importance grandissante des soins et des services à offrir à la clientèle vieillissante des CHSLD est un constat récurrent qui se dégage des consultations publiques. De même, tous les intervenants rencontrés lors des visites insistent sur les besoins croissants de cette population. Dès leur admission, les personnes présentent une condition physique et psychologique réduite. Elles sont de plus en plus affectées de déficits cognitifs associés à des troubles du comportement. Ainsi, selon les groupes entendus, les résidents arrivent au centre d'hébergement en lourde perte d'autonomie, atteints de plus grandes limitations physiques et psychologiques. Ils présentent de multiples comorbidités, ont des besoins complexes et sont souvent avancés dans leur parcours de vie. Suivant cette tendance, la durée du séjour moyen est à la baisse.

En plus de présenter des besoins grandissants, le profil des personnes hébergées semble de plus en plus hétérogène. Certains résidents présentent des troubles du comportement et sont inaptes à prendre des décisions, d'autres sont lucides et ne souffrent que de limitations physiques. En outre, des organismes mentionnent que des usagers éprouvent des problèmes multiples liés, par exemple,

⁴ Le nombre de lits au permis représente la capacité maximale théorique de lits qu'un établissement est autorisé à exploiter. Le nombre de lits au permis est généralement plus élevé que le nombre de lits dressés.

⁵ Voir note 2.

⁶ Voir note 3.

⁷ Le nombre de lits dressés représente davantage l'offre de services d'un CHSLD.

à l'itinérance et à la judiciarisation. L'âge des résidents est variable et on observe une diversification des besoins de chaque personne hébergée en pleine évolution.

Plusieurs de ces autres constats recueillis durant les travaux de la Commission sont des corolaires de ces deux tendances que suivrait la clientèle des CHSLD depuis quelques années, soit les besoins croissants et l'hétérogénéité des profils.

1. Équilibre entre milieu de vie et milieu de soins dans l'organisation des services

Le maintien de l'autonomie de la personne dans l'offre de soins et de services est au centre des préoccupations des organismes entendus. Ce défi est d'autant plus sérieux que les usagers des CHSLD sont en perte d'autonomie. Selon des témoignages recueillis lors des visites, l'approche milieu de vie ne saurait être appliquée au détriment des soins et des services adaptés à la condition des personnes, qui est de plus en plus limitée. Les intervenants estiment que pour qu'une personne exprime son autonomie, elle doit d'abord bénéficier des soins physiques qui la rendent apte à le faire.

À l'inverse, la place qu'occupent les soins de santé compromet par moments l'approche milieu de vie. Un certain manque de souplesse dans l'organisation impose parfois des soins et des services à heures strictes. Cette situation, dictée par l'horaire de travail, constitue une entrave à la création d'un réel milieu de vie pour les résidents. En somme, dans certains centres l'équilibre entre les principes de milieu de vie et de milieu de soins ne serait pas toujours atteint.

Selon plusieurs mémoires reçus, l'organisation du travail devrait être adaptée aux types de clientèles, c'est-à-dire autour de leurs besoins particuliers et avec les notions de quête d'autonomie, d'intégration et de participation sociales. L'organisation du travail ne doit pas déterminer le nombre de déplacements d'un résident par quart de travail, par exemple, mais son bien-être. Il se dégage un grand consensus à travers les mémoires reçus sur la pertinence d'organiser les soins et les services selon les besoins spécifiques de chaque personne hébergée. Mais appliquer cette bonne pratique dans un contexte marqué par une clientèle ayant des besoins croissants et de plus en plus variés pose un défi de taille.

Aussi, plusieurs groupes se préoccupent des conditions de vie de personnes hébergées de moins de 65 ans. Certains professionnels entendus soulignent en audition publique que le profil des résidents plus jeunes diffère souvent de ceux de personnes plus âgées. Cet aspect est quelquefois méconnu des décideurs et des intervenants. La cohabitation de cette clientèle avec des personnes plus âgées se révèle donc, dans certains cas, problématique. Les dirigeants des centres

d'hébergement rencontrés par la Commission se sont montrés au fait de cette question et soucieux d'offrir aux adultes plus jeunes des services adaptés à leur condition. Toutefois, les solutions ne leur semblent pas évidentes, notamment parce que ces personnes constituent, somme toute, un groupe assez restreint dans certains centres. Il est peu envisageable de créer une aile ou un étage pour les plus jeunes, dans des CHSLD, où seulement un ou deux individus sont concernés.

Toutefois, il ressort des mémoires que l'organisation physique des installations selon le profil des résidents est une des bonnes pratiques. Aussi, dans des centres visités, les dirigeants affirment avoir placé les besoins des différentes clientèles au cœur des plans d'organisation des lieux. Plusieurs CHSLD ont adopté un aménagement intérieur favorisant les interactions sociales entre les résidents. De plus, ils ont adapté des locaux pour les rendez-vous familiaux et pour les résidents en fin de vie. Ils ont aussi créé une aile prothétique, notamment.

Par ailleurs, les visites ont mis en lumière le fait que certains CHSLD n'ont pas l'équipement requis ou le personnel pour dispenser des soins d'hygiène corporelle adaptés aux besoins exprimés par la personne hébergée, ce que suggère pourtant l'approche milieu de vie. Des CHSLD ne disposent pas non plus du matériel nécessaire pour servir les repas des résidents à une température adéquate.

Dans certains mémoires, on relève des écarts marqués entre le personnel en service et l'intensité des besoins des personnes hébergées. À ce sujet, des organismes recommandent d'établir et de respecter des ratios de personnel par usager pour assurer la prestation d'un continuum de soins sécuritaires et de qualité.

L'organisation physique des lieux, les méthodes de travail (valorisation du travail en équipe de deux, par exemple), le nombre de résidents et leur profil, l'attitude du personnel ainsi que l'implication des bénévoles et de la communauté sont quelques-uns des facteurs évoqués : ils influencent les ratios « optimaux » de chaque milieu. Selon les personnes rencontrées, de tels ratios favorisent l'atteinte d'un équilibre entre le milieu de soins et le milieu de vie.

Aussi, des intervenants estiment que le respect de certains critères d'évaluation uniformes du Ministère peut entraver l'implantation de pratiques favorisant la continuité des services et des soins et leur adéquation aux besoins de chaque personne. Pour privilégier le milieu de vie, certaines initiatives peuvent être écartées. Ils donnent comme exemple le retrait d'une fiche descriptive de l'histoire de vie d'un résident à l'entrée de sa chambre afin de préserver le caractère confidentiel de

son dossier. Des centres réclament des critères d'évaluation ministérielle qui viseraient un meilleur équilibre entre le milieu de vie et le milieu de soins.

2. Préposés aux bénéficiaires comme intervenants-clés

Les relations humaines établies entre le personnel d'un centre d'hébergement et un résident reposent principalement sur l'intervention des préposés aux bénéficiaires. Or, il ressort des échanges qu'ils sont en trop petit nombre, que certains font face à de l'épuisement professionnel et que le taux de roulement est élevé. Différentes hypothèses sont avancées pour expliquer cette situation. Des préposés aux bénéficiaires disent, entre autres, ressentir un manque de valorisation professionnelle. De plus, ils déplorent l'obligation de performance à l'égard du nombre de soins donnés plutôt qu'à l'égard de la qualité de la relation établie avec les résidents. Le fait que les tâches, nombreuses et lourdes, sont chronométrées placerait les préposés en situation de stress constant.

Certes, on aborde abondamment dans les mémoires le rôle des préposés aux bénéficiaires. Par ailleurs, un des groupes entendus en Commission soutient qu'une bonne pratique consiste à déployer un plus grand nombre de préposés et de les mêler aux décisions sur le fonctionnement des centres d'hébergement. On encourage également la création d'équipes de préposés jouissant d'une plus grande autonomie dans la gestion de leur temps et de leurs tâches.

Sur le terrain, de nombreux préposés expriment une insatisfaction concernant la valorisation de leur travail. Ils réclament davantage de reconnaissance. Selon eux, la direction de leur établissement devrait adopter de bonnes pratiques afin de valoriser la fonction de préposé. La direction semble jouer un rôle important dans la reconnaissance du travail du personnel. En effet, une équipe de préposés aux bénéficiaires rencontrée dans un CHSLD affirme se sentir valorisée et ce, grâce à des initiatives de gouvernance : la direction lui donne une voix dans la prise de décision concernant les plans d'intervention et des activités de reconnaissance sont organisées à son intention. Toutefois, cette expérience n'est pas la norme. La grande majorité des équipes de préposés rencontrées se sentent plutôt dévalorisées.

Par ailleurs, les auteurs d'un mémoire recommandent la mise sur pied d'une organisation regroupant des préposés aux bénéficiaires, à l'instar d'une corporation professionnelle. Elle aurait comme premier mandat la protection des usagers et l'amélioration de la qualité des services.

3. Formation et interdisciplinarité des équipes de soins

Dans le contexte de l'alourdissement des besoins et du défi que pose la conjugaison des principes de milieu de vie et de milieu de soins, les intervenants rencontrés prônent l'importance d'une formation solide, notamment en ce qui a trait aux soins nécessaires en fin de vie et devant des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. Les préposés, qui offrent la majorité des soins et services aux résidents, et tous les intervenants des CHSLD doivent acquérir des compétences de plus en plus diversifiées. La majorité des mémoires abordent cet enjeu. Ils suggèrent comme bonne pratique d'offrir une formation ciblée, uniformisée et adaptée aux besoins de la clientèle. La formation continue est particulièrement mise de l'avant. Tout le personnel des centres d'hébergement devrait avoir accès à un programme de formation. Toutefois, un tel programme devrait porter une attention particulière aux préposés aux bénéficiaires, car ils doivent composer aujourd'hui avec une clientèle bien différente de celle de la décennie passée. D'ailleurs, le Protecteur du citoyen mentionne que ses enquêtes l'amènent régulièrement à conclure que les cas de négligence observés dans les CHSLD se produisent le plus souvent quand le personnel présente des lacunes sur les approches à favoriser auprès d'une clientèle de plus en plus affectée par des déficits cognitifs associés à des troubles du comportement.

Sur le terrain, plusieurs intervenants jugent que l'interdisciplinarité est une bonne pratique. Ils recommandent le renforcement du travail d'équipe, dans un contexte où les besoins sont de plus en plus grands et variés. La multitude de problèmes qui touchent les résidents en CHSLD nécessite l'intervention d'une équipe multidisciplinaire incluant notamment préposé aux bénéficiaires, médecin, infirmière, ergothérapeute, physiothérapeute, pharmacien, nutritionniste, travailleur social, psychoéducateur, technicien en loisirs. En effet, selon des professionnels et des préposés rencontrés, pour appliquer les principes centraux de l'approche milieu de vie, le travail en collaboration interprofessionnelle est nécessaire et assure une prise en charge globale et optimale du patient. Le partage des connaissances sur chaque personne hébergée, le travail d'équipe pour les tâches plus exigeantes, la collaboration entre les intervenants de différentes disciplines sont préconisés par des personnes rencontrées.

Enfin, des organismes soulignent dans leur mémoire le faible attrait des centres d'hébergement pour des médecins, ce qui rend souvent les services médicaux insuffisants. Ainsi, le recours à l'urgence hospitalière est la solution pour une majorité de situations cliniques urgentes ou semi-urgentes. Selon des organismes, l'intégration d'infirmières praticiennes spécialisées au sein des équipes de médecins améliorerait le suivi médical. Elles travailleraient en tandem avec eux, ce qui limiterait la fréquentation des urgences.

4. Évaluation de la qualité des services et des soins

En règle générale, les groupes indiquent dans leur mémoire que les mécanismes en vigueur sont suffisants pour assurer le suivi de la qualité des soins et des services. Cependant, quelques-uns témoignent de la lourdeur bureaucratique qu'ils engendrent. Certains font remarquer que les processus d'évaluation externes, notamment ceux mis en place par le Conseil québécois d'agrément, Agrément Canada et le ministère de la Santé et des Services sociaux sont peu coordonnés. Les critères utilisés varient, ce qui mène parfois à des recommandations à peine conciliables. Lors des entretiens dans les CHSLD la majorité des intervenants ont partagé ce point de vue. Ils reconnaissent la nécessité de rendre des comptes et de standardiser les meilleures pratiques. Ils soutiennent, toutefois, que ces obligations entraînent une charge de travail administratif accrue au détriment des soins aux personnes hébergées.

En outre, on peut lire dans plusieurs mémoires que des données manquent pour assurer le suivi de la qualité des services. Les résultats des différents contrôles ne sont pas intégrés et ne font pas toujours l'objet d'une diffusion. Ainsi, on ne peut brosser un portrait global des ressources en hébergement destinées aux personnes en perte d'autonomie et les comparer.

Les mécanismes internes pour protéger les droits des usagers sont assurés par le commissaire aux plaintes et les comités des résidents et des usagers. Il semble cependant que les personnes hébergées y recourent peu. Les mémoires reçus indiquent un manque d'information sur l'existence et le rôle de ces instances. Bien que la visite dans les CHSLD ait permis de faire connaissance avec des comités actifs et impliqués, il semble que ce ne soit pas la norme. Au contraire, il se dégage des travaux de la Commission un consensus sur l'importance de faire connaître les comités, à en préciser et à en valoriser le rôle et à les soutenir davantage.

5. Implication des proches

On souligne abondamment le rôle essentiel que jouent les proches aidants. D'une manière générale, de nombreuses recommandations touchant à l'implication des proches des personnes hébergées figurent dans les mémoires reçus. Plusieurs groupes affirment en effet qu'un partenariat plus étroit entre les équipes de soins, les résidents et leurs proches est à privilégier. On encourage la prise en compte des besoins et volontés des proches et leur participation active auprès des résidents. Pour ce faire, un souci particulier devrait être porté à l'information transmise et aux modes de communication établis entre les équipes, les proches et les personnes hébergées.

Par ailleurs, dans plusieurs mémoires, on propose de favoriser la continuité des relations des personnes hébergées et de leurs proches. Pour ce faire, des visites régulières et divertissantes sont à privilégier. Diverses mesures pourraient être mises en place à cette fin, telles que l'organisation d'activités sociales récurrentes dans les centres d'hébergement, la réduction des frais de stationnement pour les proches, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour briser l'isolement. Cette préoccupation et ces bonnes pratiques ont été perçues dans les centres visités.

6. Accessibilité aux CHSLD

Dans une grande proportion, on aborde dans les mémoires le thème de l'accessibilité des CHSLD. Certains organismes évoquent les limites contraignantes de l'accessibilité à ces ressources : la rigidité dans l'application des critères d'admission, les délais d'attente et le recours à l'hébergement transitoire, par exemple. Des intervenants ont souligné que cette rigidité impose parfois des séparations déchirantes à des couples en fin de vie, quand l'un des conjoints doit être hébergé. En effet, le nouveau milieu de vie n'est pas toujours à proximité du milieu naturel, ce qui peut nuire au maintien des liens conjugaux.

Des groupes soulignent que l'accès aux CHSLD est restreint pour la clientèle anglophone et celle de certaines communautés culturelles, les listes d'attente sont longues. La personne se voit alors obligée d'habiter dans un CHSLD en dehors de sa communauté ou loin de ses proches. Pour des raisons semblables, nombre de personnes âgées en perte d'autonomie des communautés autochtones doivent quitter leur milieu d'appartenance et vivre dans un établissement du réseau québécois.

Enfin, plusieurs mémoires abordent les enjeux liés aux modes d'allocation de financement des CHSLD. Essentiellement, les groupes indiquent qu'ils ne sont pas adaptés aux réels besoins des clientèles et qu'ils ne tiennent pas compte de l'évolution des soins requis par leur état de santé. Entre autres, les modes de financement actuels ne favoriseraient pas la mise en place de la prestation des soins cliniques. Par ailleurs, les règles établissant la contribution des personnes hébergées sont remises en question dans beaucoup de mémoires. Plusieurs groupes soutiennent qu'il est nécessaire de réviser les règles en vigueur.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les auditions publiques, la lecture des mémoires déposés et les visites d'établissements ont permis aux membres de la Commission de la santé et des services sociaux de dresser un portrait des conditions de vie des personnes hébergées dans les CHSLD. À la lumière de leurs principaux constats, ils formulent des conclusions et des recommandations.

Les membres de la Commission observent d'abord que des normes ministérielles concernant les ratios de personnel, suggérées par des experts, sont communiquées aux établissements à titre indicatif. À ce sujet, ils recommandent :

- 1. QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux mette à jour ces normes concernant les ratios de personnel afin d'assurer une prestation adéquate de soins et de services aux personnes hébergées, selon leurs besoins individuels.
- 2. QUE** la direction de chaque établissement, de concert avec le personnel soignant, révise les bases sur lesquelles elle s'appuie pour fixer ses ratios. Ces derniers doivent être établis en fonction des spécificités de la clientèle et de l'environnement de l'établissement.
- 3. QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux examine la possibilité d'établir des ratios minimums à respecter dans tous les centres d'hébergement.

Par ailleurs, les propos recueillis durant leurs travaux mènent les membres à conclure que certains critères d'évaluation proposés par le Ministère entravent l'implantation d'initiatives qui permettraient d'améliorer et de faciliter les soins des patients. Par exemple, un simple napperon personnalisé où figurent les particularités alimentaires du résident, placé devant lui, à table, facilite le soin, mais ne correspond pas aux critères de milieu de vie. L'application des critères mériterait d'être assouplie. Ainsi, les intervenants auraient la possibilité de proposer une approche innovante axée sur les besoins propres à chaque résident et ainsi tendre vers l'équilibre milieu de vie et milieu de soins. Les députés recommandent donc :

- 4. QUE** le ministère de la Santé et des Services sociaux assouplisse ses critères pour permettre le déploiement d'initiatives de soins mieux adaptés aux besoins des personnes hébergées et favoriser un meilleur équilibre entre milieu de vie et milieu de soins.

Toujours pour respecter ce fragile équilibre entre le milieu de vie et le milieu de soins, les membres concluent que la dispensation des soins d'hygiène corporelle doit tenir compte des besoins exprimés par la personne. Une attention particulière doit être portée à l'évaluation de ces nécessités individuelles. Sur le plan de l'alimentation, même si les députés ont constaté de très bonnes pratiques sur le terrain, il est toutefois inacceptable que la nourriture soit servie à une température inadéquate, comme dans certains cas qu'ils ont observés. Les parlementaires recommandent donc :

5. QUE les établissements évaluent rigoureusement et régulièrement les besoins de soins d'hygiène des personnes hébergées et qu'ils offrent des soins qui y sont adaptés.

6. QUE les établissements servent des repas selon une diversité de mets, une présentation et une chaleur qui correspondent aux besoins et aux préférences des personnes hébergées.

7. QUE les établissements procèdent à un examen urgent et minutieux de l'équipement supplémentaire requis pour répondre aux besoins des résidents en matière d'hygiène corporelle et d'alimentation et qu'ils apportent de manière pressante des modifications lorsque nécessaires.

8. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux s'assure que les CHSLD disposent des équipements nécessaires aux soins d'hygiène corporelle et d'alimentation pour satisfaire leur clientèle.

Enfin, comme le préconisent les orientations ministérielles, les soins et les services doivent être centrés sur le respect de la personne, sur son autonomie et sa dignité. Des CHSLD ont adopté, en ce sens, des mesures pour éliminer toute utilisation de mesure de contention physique et chimique. Les membres de la Commission tiennent à souligner cette avancée. Ils concluent que le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait encourager les CHSLD à utiliser de bonnes pratiques telles que la priorisation, notamment, d'interventions sensorielles et de gestes inspirés des approches environnementale ou comportementale, des activités structurées et des contacts sociaux, lorsque possible. Les membres recommandent en outre :

9. QUE les établissements du réseau adoptent des mesures visant l'élimination de toute mesure de contention physique et chimique.

10. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux se penche sur les préoccupations à propos de la surmédication des personnes hébergées et qu'il soutienne davantage l'approche non pharmacologique.

Par ailleurs, les membres de la Commission concluent que le ministère de la Santé et de Services sociaux et les centres d'hébergement et de soins de longue durée devraient reconnaître le rôle clé que jouent les préposés aux bénéficiaires. Ils recommandent :

11. QUE les établissements développent des mesures de valorisation des professions et des métiers exercés dans les CHSLD, en particulier celui des préposés aux bénéficiaires.

12. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux orchestre des campagnes d'information mettant l'accent sur les habiletés requises pour travailler en CHSLD dans le contexte actuel.

En ce qui concerne les compétences des ressources humaines, les parlementaires insistent sur l'importance de la formation de base et de la formation continue pour l'ensemble du personnel. Les parlementaires recommandent :

13. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux mette sur pied des programmes de formation obligatoire, revus et adaptés aux nouvelles réalités à toute personne qui œuvre ou qui désire œuvrer dans ce secteur.

14. QUE les établissements veillent à ce que la formation continue, en particulier en ce qui a trait aux soins palliatifs et aux symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, soit donnée sur une base régulière à l'ensemble du personnel, incluant les préposés aux bénéficiaires.

Les conditions de vie des personnes hébergées sont largement tributaires de la compétence et de l'organisation des services professionnels. À ce sujet, les membres de la Commission recommandent :

15. QUE les établissements se préoccupent davantage de la stabilité des équipes soignantes déployées auprès de chaque résident.

16. QUE les établissements définissent mieux et précisent le rôle de chaque intervenant composant les équipes soignantes afin de favoriser l'interdisciplinarité.

Les membres félicitent les initiatives de communauté de pratiques destinées au personnel soignant mises en place récemment. Ils encouragent le développement d'initiatives semblables (que ce soit un Intranet ou une autre plateforme interactive) à travers l'ensemble du réseau. Les députés recommandent aussi :

17. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux favorise le développement d'outils permettant le partage des bonnes pratiques en portant une attention particulière à la diffusion de ces outils à l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, les parlementaires constatent des cas où une certaine rigidité dans l'application des critères d'admission en CHSLD impose des séparations déchirantes à des couples en fin de vie. Pour éviter ces situations douloureuses, le réseau doit faire en sorte que les liens conjugaux et familiaux soient maintenus. Ils recommandent :

18. QUE la proximité géographique entre le milieu naturel du résident et son nouveau milieu de vie soit un critère central dans le choix de celui-ci et qu'on évite de séparer les membres d'un couple lorsque tous deux ont besoin d'être hébergés en CHSLD.

Les députés observent que les exigences bureaucratiques liées au suivi de la qualité des soins et des services restreignent, dans certains établissements, le ratio de professionnels déployés auprès des résidents. Ils recommandent :

19. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux porte une attention particulière à l'harmonisation des mécanismes de reddition de comptes afin d'alléger le travail administratif au sein des CHSLD.

Enfin, les membres de la Commission de la Santé et des Services sociaux recommandent :

20. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux réévalue et bonifie les critères appliqués lors de ses visites d'évaluation sur la base des conclusions contenues dans ce rapport.

ANNEXE I - LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ AUX CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ADULTES HÉBERGÉS EN CHSLD

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Association des dentistes de santé publique du Québec
Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Association des établissements privés conventionnés
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et des préretraitées
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
Bruneau, D^{re} Marie-Andrée
Centrale des syndicats du Québec
Centre Gériatrique Maimonides Donald Berman
Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal
Centre d'hébergement St-Jean-Eudes
Centre d'hébergement Villa Bonheur
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Confédération des syndicats nationaux
Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec
Conseil pour la protection des malades (CPM) et la Fédération des comités des usagers et de résidents du Québec (FCURQ)
Conseil québécois des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres
Curateur public du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec
Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer
Fédération québécoise du loisir en institution
Institut canadien-polonais du bien-être Inc.
Office des personnes handicapées du Québec
Ordre des dentistes du Québec
Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec

Ordre professionnel des diététistes du Québec

Protecteur du citoyen

Regroupement provincial des comités des usagers

Regroupement québécois des résidences pour aînés

Réseau FADOQ

Société canadienne de la sclérose en plaques - Division Québec

Vanasse, D^{re} Catherine

Vérificateur général du Québec

Direction des travaux parlementaires

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

